

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 35

Artikel: On novi pouro
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-222026>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



ON NOVI POURO

FRANCELET avâi zu de la tchance que son père l'ausse vitiu dèvant li et que lài baillèye on hiretâdzo que comptâve. Peinsâ-vo vâi ; treinte-duve pousse de bouna campagne, sein comptâ trâi pousse de boû, fâi et sapin, onna montagne, doze z'ovrà de vegnoûbllio tot de bon bllianc, hormi dâotrâi tsermu de rodzio, et iop de mècliâ! N'é pas dâi pétôle de tchivra, dite-vâi ! Sein comptâ l'étrabllio pllicien : modze, modzon, vatse porteinte et autrè, mâcllio, bérour, faïe, caïon, goude, trouie et verrat, éga et polhie, dzenelhie, bégô, gantso. Quin tsé-dau cein fasâi avoué lè tsat et lè tsin, mè z'amî ! Et pu 'na courtena, pucheinta et bin mouva quemet la faillâi. Ein avâi dâi tsé, clli Francelet, sein comptâ lè pion de tsauillon, lè batse et ti lè bon papâi dâo Crèdit à fonds sciés, et de la Tièce apotiquiéro, de la Banque et dâi Tsemin de fè. Et min de dévalle à l'ombro. Lâi a pas : l'étâi lo pe retso de la coumouna et se lè socialistre lâi avant pas djuvî lo tor, l'arâi passâ âi vôte po grand conselié et sarâi venu précaut.

Eh bin ! vo mè crâirâ se vo volîâi, mâ cein n'a pas dourâ atant qu'on blliantset de melanne. Lo vilhio revî è veré que dit : « Cein que lè père rapertant avoué lo râti, lè valet l'épantant avoué la fortse ! » Mè fâ repeinsâ à clli vilhio marelyi, que lièsâi lè publicacchon, sounâve lè olliotse dâi noce et dâi batsi, einterrâve lè moo, et que bèvessâi tot cein que gagnève :

— Se n'é pas onna vergogne, que lâi desâi sa fenna. Souillon ! T'a tot parâi medzî ein six senanne doû moo, quatro petit z'einfant et on pucheint tsé de femé !

Francelet, li n'a pas medzî lè moo et lè petit z'einfant, mâ ein trâi à quatre ans l'a medzî sè modze, sè z'appliâ, sè tserri, sè tsé à ètsile, sè z'ertse et tot lo batacllian. Tant que li, que lâi faliâi lè bocoon lè meillâo, lo fin radebè avoué trâi sorte de salarda à son dinâ, sein comptâ lo café, lè cigare asse grand que dâi bercolire et lè tenotmobile, s'è trovâ netteyî, lavî, plliema, dèpelyî, proupro et asse pouro que lo Job de la Bibllia, et n'é pas pou vo dere, Salut tote lè fregatse, lè bon repé, lè bounne botolhie de boutsi, lè femalle et tot lo diâbllio et son train ! Francelet étâi vegnâi on novi pouro. Lâi è pas restâ cein que farâi mau à n'on get de mousselyon.

Quecha, tot parâi, lâi è restâ lè manâire, quemet vo vu lo dere tot astout. Accutâde !

On coup passâve à piôtton pè Lozena avoué on outro pouro, mâ cein l'étâi dza du tota sa vya et que lâi étâi accoutoumâ. Adan, mon Francelet, ti lè coup que l'arrevâve à la crâiça de duve tserrière, breinnave on bré à bin l'autro, quemet fatn lè tserroton po dere iô vant.

Quand vâi clli manédzo, l'amî lâi fâ dinse :

— Mâ, mon pouro Francelet, qu'a-to tant à manéyî lè bré quant t'arreve âi crâiçe.

Et Francelet l'a repondu :

Lè tot cein que mè reste de mon tenotmobile !

Marc à Louis.

LE JUGE ET SES MÉDECINS

LY a bien longtemps de cela, vivait dans la belle ferme des Granges près de Ropraz, le juge Jean-Emmanuel Desmeules. Le juge était un homme grand, fort et... intelligent. Mais Henriette, sa digne épouse, était encore plus intelligente que lui. Elle avait hérité de son père, l'avocat Chollet, célèbre dans son temps, un esprit très vif secondé d'une plume assez alerte. Ses mémoires relatent un accident dont son mari fut victime, un peu après la quarantaine, le 10 janvier 1829. « Funeste accident du juge, écrit-elle, — tombé du soliveau supérieur dans la grange. Epaule démise — et foulure dangereuse à la hanche. Ce malheur est arrivé à la tombée de la nuit. Le Dr B. de Moudon est arrivé à 10 h. et demie du soir.

Après des essais réitérés et les efforts réunis de 7 hommes qui tiraient le poignet du patient avec des cordes et des écheveaux de fil, l'on a vu qu'il n'y avait pas moyen de remettre cette épaule.

Le Dr B. lui-même a indiqué et demandé que l'on fit chercher Devaud de Servion qui avait la main habile quand il n'était pas dans son état habituel d'ivresse (ses propres paroles).

Ce Dr B. m'étonnait beaucoup ; je l'aurai cru ferré à glace et il s'en fallait qu'il le fut ; il n'est pas donné à tous comme à M. Mayor (de Lausanne) de siffler en coupant une jambe ! Il avait l'air ému, déconfit, plus malade que celui qu'on tirait et torturait en pure perte. Il balbutiait quelque chose de sa stature athlétique, à laquelle il attribuait l'insuccès.

Il est sûr que la scène était effrayante et émouvante. Cet homme étendu par terre qui poussait des cris chaque fois que les 7 autres se mettaient en devoir de tirer. Il y eut interruption, on remit le juge au lit, le Dr le soigna au bras.

L'expres envoyé à Servion a trouvé Devaud chez lui et... à jeun. Il est arrivé à trois heures du matin et, à la première tentative, l'épaule a été remise.

Les sept hommes qui ont « secouru » le juge dans cette triste et terrible nuit, sont : Daniel, Samin, Louis, Jean-Pierre, Jean-Samuel et David.

Le juge Desmeules a eu d'ailleurs bien d'autres misères avec sa santé, ce que l'a obligé d'être fréquemment en rapport avec les médecins et les meidzes. Mais sa place de juge lui a bien aidé à supporter, et les premières... et les seconds. Les souffrances morales des prévenus qui passaient devant lui diminuaient sans doute l'acuité de ses propres indispositions physiques. Il paraît qu'il n'était jamais si gai et si heureux qu'en revenant du Tribunal... C'est sa femme qui l'a dit : on peut bien le croire !

Jaqes Desbioles.

Là propos d'un pasteur. — Il y a bien des années déjà, un pasteur d'une de nos petites villes vaudoises, rend les derniers honneurs à un honnête citoyen du nom de Moor. Le brave pasteur n'est pas fort pour varier la liturgie de circonstance, et il commence son culte, sur le cimetière, en lisant ce verset bien connu : « Oh, mort, où est ton aiguillon ! Oh, sépulture, où est ta victoire ! »

Je vous laisse à penser la profonde impression que ces paroles produisirent sur l'auditoire !

Aux examens. — L'expert : Qu'est-ce qu'un titre nobiliaire ?

L'élève : C'est la récompense accordée à ceux qui sont allés avec Nobile !

EN WAGON

ET impayable Joseph n'est heureux que lorsqu'il a trouvé l'auditeur complaisant se prêtant bon gré ou mal gré aux débordements de sa verve.

Ainsi, au retour de la course de la gym d'hommes, le hasard l'avait placé dans le train vis-à-vis d'une jeune Suisse allemande au sourire engageant. Quelle aubaine ! La conversation, aussitôt entamée, ne languit pas un instant, je vous l'assure et le compartiment retentit bientôt des éclats d'une hilarité communicative.

Empressé selon son habitude, Joseph se mit en devoir de commenter la géographie locale pour l'édification de sa jolie voisine.

Comme le train s'arrêtait en gare de St-Triphon et que la jeune fille exprimait son étonnement de ne pas voir de village aux environs immédiats, l'aimable cicérone s'écria en roulant les r à la piémontaise en même temps qu'il roulait ses bons gros yeux ronds où pétillaient des éclairs malicieux :

— Ça, Fräulein, c'est la gare de St-Triphon ; elle est faite ; le village viendra après...

— Ah ! articula la demoiselle avec un étonnement où se mêlait l'incompréhension.

— Eh ! oui, signorina, continua le compagnon loquace et cette montagne pointue que vous voyez en face, c'est le Chamossaire !

Effectivement, c'était la gigantesque bosse de chameau, asile des chamois, qui domine la vallée de la Grande-Eau.

— Ah ! c'est ça, le Chamossaire !

— Parfaitement, poursuivit Joseph, et ce village au pied des contreforts de la montagne, c'est Ollon, mademoiselle !

— Ollon ! répétait celle-ci.

— Et comme le Chamossaire leur ferme la vue en aval, ajouta l'imperturbable conteur, les gens d'Ollon ont décidé d'y couper une tranche, au milieu...

— D'y couper une tranche au milieu, ponctua avec une surprise croissante la jeune Suisse allemande, et après ?...

— Après, on remettra la pointe en place ! conclut Joseph, tandis que, partout, fusaient les rires.

A. Mex.

LE CHEMIN DIRECT

SUR la place St-François, malgré les conseils les plus pressants, un bonhomme reste au milieu de la voie, inquiet, incertain sur la direction qu'il doit prendre. Plusieurs autos ont déjà passé si près de lui qu'il a dû son salut qu'à des sauts tantôt à droite, tantôt à gauche.

Finalement, s'adressant vivement à l'agent de planton au milieu de la rue :

— Dites-donc, monsieur l'agent, de quel côté faut-il me diriger pour me rendre au cimetière de de Montoie ?

— Le chemin du cimetière ! répond l'agent très calmement, eh bien ! vous n'avez qu'à rester planté là encore un moment, au beau milieu de la rue, et puis on vous y conduira au cimetière ! Ouste, passez sur le trottoir et désosser le plancher, s. v. p. !